

# QUALISOL :

## L'ADEME PASSE LE RELAIS AUX PROFESSIONNELS

Créée par l'ADEME en 1999 dans le cadre du Plan soleil, la marque Qualisol a fédéré à ce jour un réseau national de plus de 9000 installateurs. Qualisol est aujourd'hui synonyme de qualité de l'installation d'un nombre croissant de chauffe-eau individuels, comme de systèmes solaires combinés. A n'en pas douter, Qualisol a de fait fortement contribué au développement spectaculaire du marché du solaire thermique en France métropolitaine ces six dernières années, tout en favorisant l'émergence d'une filière professionnelle mature, à même de répondre à la demande. Forte de ce constat et pour permettre encore le développement de Qualisol, l'ADEME a décidé de franchir un nouveau pas en confiant la gestion de la marque aux professionnels.

### QUALISOL : CAPITAL CONFIANCE

En 6 ans, Qualisol et ses outils associés (charte de qualité solaire, stages de formation CESI, parrainage, audits d'opérations, listes d'installateurs adhérents, supports de communication...) ont désormais acquis une bonne notoriété.

La marque est reconnue par la profession et clairement identifiée tandis que Les installateurs Qualisol sont désormais présents sur l'ensemble du territoire national.

Tout comme la certification des équipements et systèmes solaires, elle est considérée comme un instrument efficace de promotion de la qualité des prestations solaires, pour les deux applications domestiques les plus répandues : chauffe-eau solaire individuel, système solaire combiné en maison individuelle.

Qualisol bénéficie donc aujourd'hui d'un réel capital confiance et d'une forte crédibilité. L'ADEME a donc atteint l'objectif qu'elle s'était fixée de ce point de vue.

### MARCHE DU SOLAIRE : EXPANSION (source Enerplan)

Simultanément, le marché du solaire ces 6 dernières années n'a fait que croître.

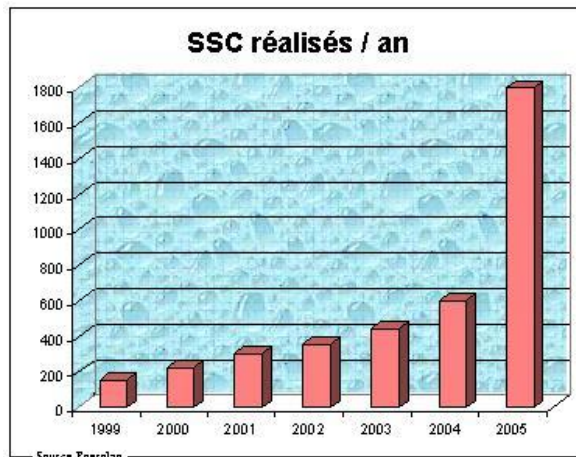
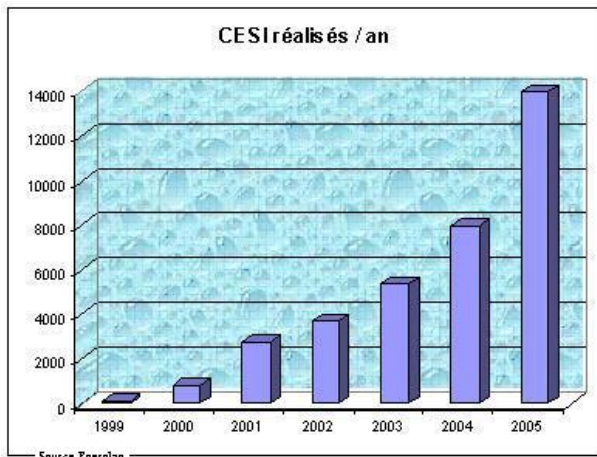
**Pour la seule année 2005, le marché a quasi doublé par rapport à 2004, avec plus de 100 000 m<sup>2</sup> installés en métropole (72,3 MWth) et une croissance à 3 chiffres par rapport à 2004.**

Les dernières tendances indiquent en effet :

- ✚ Pour les chauffe-eau solaires individuels, plus de 14 000 unités installées soit environ 65 000 m<sup>2</sup> de capteurs
- ✚ Pour les Systèmes solaires combinés, plus de 1 800 mis en oeuvre, soit de 24 000 m<sup>2</sup> de capteurs,

✚ Pour l'eau Chaude Collective, plus 15 000 m<sup>2</sup> de capteurs installés.

**Au total, depuis 99 et grâce au Plan Soleil, c'est une capacité de plus de 176 MWth qui aura été installée, soit plus de 250 000 m<sup>2</sup> de capteurs.**



## LES PROFESSIONNELS S'ENGAGENT

La montée en puissance évidente du marché en France d'une part, les efforts menés par les professionnels pour améliorer rapidement les conditions de l'offre de produits et de services dans ce secteur d'autre part ont par conséquent créé de nouvelles conditions : **Les constructeurs, les distributeurs comme les installateurs sont à présent prêts à gérer eux-mêmes Qualisol.**

L'ADEME a donc décidé de transférer la gestion de la marque à une structure associative qui réunit 5 entités professionnelles nationales :

- Enerplan**, (association professionnelle de l'énergie solaire),
- la CAPEB** (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment),
- l'UCF** (Union Climatique de France, professionnels en climatisation, ventilation et chauffage),
- L'UNCP**, (Union nationale des Couvresseurs plombiers),

parce ces structures sont co-fondatrices avec L'ADEME de la marque QUALISOL. Leur connaissance du terrain et des besoins des professionnels est aussi une garantie de bonne gestion et de réel développement de Qualisol.

-**Le Syndicat des Energies Renouvelables** qui, de par ses compétences, implications et actions multisectorielles, apportera son expertise pour la mise en œuvre de procédures similaires à Qualisol, dans les domaines du photovoltaïque, du bois énergie et de la biomasse entre autres.

Les 5 structures sont regroupées aujourd'hui au sein de "Qualit'EnR" qui verra officiellement le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

**L'objectif premier pour l'ADEME est d'aider Qualit'ENR à pérenniser et développer encore la marque Qualisol par des moyens appropriés. L'agence s'engagera donc auprès de l'association au sein du Comité d'Orientation, organe consultatif dans lequel on retrouvera également l'Association des Régions de France et d'autres institutions.**

## **CE QUI VA CHANGER**

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006, un engagement Qualisol nouvelle formule va donc être mis en place à l'échelon national.**

**Si les engagements contenus dans la charte Qualisol ont subi des changements à la marge, la vraie nouveauté du dispositif est de demander aux adhérents de s'engager clairement sur un volume d'activité.** Le but de cette disposition est d'encourager une adhésion durable et réfléchie au sein de Qualisol afin de créer un réseau d'installateurs solide, conscient d'être l'ambassadeur d'une marque qui fait incontestablement référence.

**Pour compléter cette disposition et apprécier au mieux le volume d'activité réalisé par chaque installateur, et c'est là la seconde innovation, l'engagement triennal de l'entreprise est assorti d'un référencement millésimé (Qualisol 2006, Qualisol 2007, etc...) soumis à conditions.** Un suivi au plus près de l'activité du réseau sur une période déterminée permettra d'évaluer l'évolution du marché en temps réel, de prendre de nouvelles dispositions et orientations, le cas échéant. **Au final, le but est bel et bien de se donner les moyens d'une adaptation rapide à un marché en constante évolution en se plaçant plus que jamais dans l'objectif d'un engagement toujours plus fort sur la qualité.**

## **LES AVANTAGES DU NOUVEAU DISPOSITIF QUALISOL**

**En contrepartie du paiement d'une redevance annuelle, chaque installateur pourra profiter d'avantages et de nouveaux services.**

### **L'image Qualisol :**

- Marque préconisée par les pouvoirs publics : ADEME, Régions et autres collectivités locales
- Marque recommandée par les opérateurs énergétiques : EDF, Gaz de France, Primagaz,
- Appartenance à un réseau de professionnels du solaire, qualifiés et compétents
- actions de communication nationale pour accroître encore la notoriété de la marque,
- Qualisol est symbole "d'entreprise citoyenne", soucieuse de la protection de l'environnement, **mais surtout synonyme d'engagement sur la qualité.**

### **Les Services : (mise en œuvre progressive au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006)**

- Notoriété et publicité de la marque Qualisol : actions de communication nationale envisagées dès le milieu 2006
- Diffusion des coordonnées des installateurs auprès des prospects
- Site internet permettant le référencement des opérations réalisées
- Outils de communication : publicité sur lieu de vente et autres supports
- Assistance technique et administrative avec une hotline
- Evénements et réunions dédiés
- Lettre d'information et autres outils.

## MODALITES D'ADHESION

Avec le transfert de la responsabilité de la charte QUALISOL au 1<sup>er</sup> janvier 2006, pour son contenu, son fonctionnement et sa gestion, **l'inscription des entreprises dans le dispositif Qualisol géré par l'ADEME - pour celles qui auront adhéré avant fin 2005- sera caduque à partir du 30/06/06.**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006, l'ADEME n'enregistrera plus d'entreprises sur la liste Qualisol, et pourra radier "mécaniquement" celles qui arriveront à échéance de leur inscription.

**Le dispositif Qualisol pris en charge par Qualit'ENR sera la référence unique pour les professionnels engagés, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2006. Les entreprises qui souhaitent rejoindre le nouveau dispositif Qualisol devront s'engager à partir 1<sup>er</sup> janvier 06 auprès de l'association Qualit'EnR. Les engagements seront millésimés par année civile.**

**Pour tous renseignements, vous pouvez d'ores et déjà vous connecter sur :**

[Qualit.enr@wanadoo.fr](mailto:Qualit.enr@wanadoo.fr)

## Qualit'ENR, c'est aussi.....

...la mise en place prochaine et la gestion des procédures similaires ou apparentées portant sur des équipements EnR d'autre nature concernant :

- les systèmes photovoltaïques de production d'électricité,
- les systèmes de chauffage au bois ou à autre biomasse,
- les systèmes thermodynamiques de chauffage utilisant une source naturelle.

Ces dispositifs spécifiques de soutien de la qualité, liés à des filières distinctes, seront rendus opérationnels au fil du temps, à mesure que les cahiers des charges et les modes de fonctionnement correspondants seront arrêtés au sein de Qualit'EnR.

\*\*\*\*\*